



ACIS ASBL

Au rythme de votre vie

Bien grandir. Bien vivre. Bien vieillir.

Livret d'accueil - Le Père

Maison de la Sainte-Famille

Rouvroy



Table des matières

Introduction

Qu'est-ce qu'une structure protégée ?

Les grands objectifs

Organisation et mode de fonctionnement

- La semaine
- Le week-end

Les repas

Les soins

Les activités

Les informations pratiques

Introduction

« La vieillesse n'est pas un naufrage.

C'est une autre façon de naviguer. »

Cl. Olivenstein



Ce livret d'accueil a pour objectif principal de vous permettre de vous familiariser à notre structure protégée pour personnes âgées présentant des troubles cognitifs : ses objectifs, son mode de fonctionnement, son quotidien.

Notre souhait est de vous informer le mieux possible afin de bien préparer l'entrée de votre parent et de réussir son adaptation dans son nouveau lieu de vie.



Qu'est-ce qu'une structure protégée de type Cantous ?

En Occitan, le terme « Cantous » désigne le coin du feu avec ses différentes connotations : famille, chaleur, aide, écoute.

Il désigne une petite unité d'espace de vie communautaire qui recrée l'ambiance du coin du feu, le chez -soi où les personnes prennent part aux activités de la vie quotidienne en toute sécurité et en étant encadrées.

Notre service se nomme le Pèle en référence au patois gaumais. Le Pèle était la pièce centrale des habitations gaumaises. Autour de la cuisinière se réunissaient petits et grands pour les repas, les différents travaux et la veillée au coin du feu.

L'objectif principal d'une structure protégée est de rendre une autonomie collective et individuelle en exploitant les potentialités de chacun.

Certains critères caractérisent cette unité de soins spécialisée :

- ▶ Une population ciblée et limitée de résidants.
- ▶ Un environnement architectural adapté.
- ▶ Un personnel formé, fixe, spécialisé et expérimenté.
- ▶ La participation active des familles.
- ▶ Un projet d'accompagnement spécifique dans le but d'optimiser la qualité de vie des Résidants et de leur famille.

Les grands objectifs de « soins ».

▶ La qualité de vie: Le malade évolue inévitablement vers une perte des capacités fonctionnelles. Le soignant doit s'efforcer de minimaliser ces altérations et d'agir sur le bien être psychique et physique.

▶ L'autonomie: Nous devons préserver au maximum sa faculté de décision: choix d'un vêtement, d'un aliment, d'une musique, d'un film.....

L'intimité de chacun est préservée au mieux malgré la perte des normes chez certains résidants.

▶ Le confort: C'est l'objectif principal des soins. Etre vigilant à la douleur, aux sensations d'inconfort perçues par le résidant jusqu'à la fin de sa vie. L'individualisation des soins doit être primordiale.

▶ Les activités: Avec la maladie, le Résidant perd progressivement ses capacités fonctionnelles et profite de moins en moins des activités qui lui procuraient du plaisir. Le Résidant perd sa capacité d'initiative. Le programme d'activités spécifiques fait partie intégrante de la prise en charge pluridisciplinaire du Résidant. Il doit pouvoir participer à l'ensemble des activités de la vie quotidienne de manière active ou passive : le ménage, la cuisine, les ateliers sensoriels, la musique....

▶ L'héritage culturel: Il s'agit de préserver l'héritage culturel de chacun : rituels, mode de vie, croyance, habitudes alimentaires.

▶ L'intégration de la famille: Le personnel constitue un lien avec le présent. La famille représente tout ce qui lie le Résidant avec son passé, son histoire. Le Père est une communauté de vie composée de différents acteurs : le Résidant, le personnel, la famille, les autres résidants. Chacun a sa place et un rôle à jouer au sein de la structure.

► L'activité culinaire : C'est une des activités les plus importantes au Pèle. Elle replonge directement le Résidant dans l'univers familial et permet de respecter les habitudes de chacun. L'accent est mis sur la qualité de l'alimentation et de l'hydratation.

Conclusion : Il s'agit donc d'un accompagnement global du résidant et de sa famille dont l'objectif principal est la qualité de vie.

Description du Pèle

Notre structure protégée est de type fermé et fonctionne 24 heures sur 24. Nous accueillons 19 résidants. L'espace se compose de 19 chambres, chacune équipée d'un cabinet de toilette indépendant comprenant douche, wc et lavabo, d'une salle de bains destinée aux bains de confort et de détente, d'un espace de vie comprenant le coin repas, le coin activités, le salon, la cuisine équipée.

Une volière de perruches agrmente l'espace.

Une terrasse et un espace pelouse totalement sécurisés donnent sur la salle à manger.

Les Résidants peuvent occuper l'espace de vie et les couloirs à leur aise durant la journée.

Pour la bonne organisation du service, certaines chambres sont fermées à clé à certains moments de la journée.

Organisation et mode de fonctionnement.

En semaine : Une journée-typé commence comme dans les étages par le lever et la toilette à partir de 7 heures. Nous essayons de respecter le rythme de chacun pour le lever. Le petit-déjeuner est servi en salle à manger vers 8h30. Les Résidants sont installés au fur et à mesure de leur arrivée à table. Les toilettes se poursuivront après le petit-déjeuner. Ensuite, les Résidants qui le souhaitent peuvent rester dans leur chambre, se promener ou participer à l'activité proposée certains matins : préparation du potage, d'un dessert, gymnastique douce, esthétique, pliage de linge. La table du dîner est dressée avec les Résidants et le repas est servi à 12h.

Après le repas, retour en chambre pour ceux qui le souhaitent, repos dans le salon pour d'autres en regardant les informations. Vers 14h, début de l'activité. Certains jours, nous accueillons des Résidants des étages pour une activité commune. A 15h, une collation est proposée. Le repas du soir est servi vers 17h30. Ensuite, les changes et mises au lit commencent pour se terminer à 20h lors du changement de service. La nuit, une infirmière et une soignante effectuent des rondes régulières pour veiller au confort de chacun.

Le week-end: La journée se déroule de la même façon mais les activités sont réduites étant donné que le personnel d'encadrement est en repos le week-end.

Les soins

Chaque Résidant a le choix de son médecin traitant. Ce dernier effectue ses visites à sa convenance ou est appelé en cas de besoin.

Les toilettes sont effectuées par une soignante qui est présente la matinée. Des rééducations à la toilette sont proposées à certains Résidants par l'ergothérapeute ou les éducatrices.

L'infirmière passe chaque jour pour effectuer les soins nécessaires, les injections, les contrôles de glycémie et de paramètres. Si nécessaire, l'équipe peut appeler l'infirmière à tout moment.

Les médicaments sont rangés à l'infirmierie et préparés par l'infirmière.

Les kinés prennent en charge les Résidants MRS.

Les repas

Les trois repas ainsi que la collation se déroulent dans la salle à manger.

La diététicienne et la logopède adaptent le type de repas en fonction des goûts, des régimes et des possibilités de chaque résidant.

Certains résidants confectionnent eux-mêmes leurs tartines.

Nous accordons beaucoup d'importance à l'hydratation, à la prise régulière des médicaments, au choix des desserts, à l'ergonomie des ustensiles.

Le soir, les Résidants ont le choix entre plusieurs garnitures.

Chaque jeudi, les résidants réalisent le repas du soir avec l'aide du personnel: quiche, pizza, pain perdu, croque-monsieur...

Le lundi matin, les résidants réalisent le potage du soir et le mercredi matin, ils confectionnent un dessert pour la collation.

La présence d'un personnel fixe permet une connaissance des goûts et habitudes de chacun.

Seul le personnel en service est autorisé à effectuer la distribution des repas et la prise des médicaments.

L'accès au coin cuisine est réservé exclusivement au personnel et aux résidants lors des activités cuisine.

Les activités

Chaque jour de la semaine, une activité différente est proposée aux Résidants: gymnastique douce, atelier d'équilibre, atelier pliage de linge, atelier cuisine, atelier manuel, chansons anciennes, cinéma, esthétique, bowling, lecture du journal, pétanque...

Le goûter des anniversaires est organisé tous les mois.

Différentes activités viennent rythmer l'année en fonction des saisons: goûter des Rois, Chandeleur, Carnaval, marché de printemps, 1^{er} mai, fête des mères, fêtes des pères, repas annuel des familles, fête du village, marché de Noël.

Dans la mesure des possibilités, une excursion est programmée chaque année ainsi qu'une sortie dans un restaurant de la région.

Nous recevons tout au long de l'année des groupements extérieurs: la Chorale Chantegaume, le théâtre de l'Aunaie, les écoliers des villages de la commune, le groupe de gymnastique Viactive, les ateliers lecture du centre d'action laïque, whist...

L'équipe d'aumônerie est présente le samedi matin.

Les activités sont ouvertes à tous. Nous essayons d'adapter celles-ci en fonction des goûts et des possibilités de chacun.

Le parc, entourant l'Institution, invite aux promenades. Des espaces de repos permettent à chacun de faire une pause.

L'équipe pluridisciplinaire

Notre équipe pluridisciplinaire est composée d'éducateurs et d'aides-soignantes..

Cette équipe est fixe et couvre toute la semaine et le week-end de 7 heures à 21 heures.

Chaque matin, une aide-soignante est présente pour effectuer les soins d'hygiène et pour aider pour aux repas.

D'autres intervenants de l'Institution participent également à la vie du pèle : le personnel d'entretien, de cuisine, de buanderie, les kinés, l'ergothérapeute, la logopède, la diététicienne, les infirmières et les soignantes.

Les informations pratiques

a. Le linge

Tout le linge du Résidant doit être marqué avec des nominettes tissées et cousues qu'il soit repris par la famille ou lavé par l'Institution. Nous conseillons des vêtements pratiques pour l'habillement, l'entretien et le confort: pantalon à taille élastique, jogging, legging, blouse ample...

Pour la nuit, nous conseillons pour certains Résidants des combinaisons d'une seule pièce fermée dans le dos.

Pour les repas, nous proposons des serviettes longues et absorbantes fermant par velcro ou pressions.

N.B : Le service peut se charger, en accord avec la famille, de commander ces articles qui seront facturés au Résidant.

b. Les horaires

L'Institution n'impose pas d'heures de visite. Pour le bon déroulement des soins, il est souhaité que les visites aient lieu en dehors des heures des toilettes du matin et de la mise au lit.

Le repas est un moment privilégié de plaisir et de calme pour les Résidants. Trop de visiteurs lors des repas les perturbent. Si plusieurs membres d'une famille sont présents lors du repas, nous vous conseillons d'accompagner votre parent dans sa chambre pour l'aider à prendre son repas.

La cafétéria est accessible également pour se retrouver en famille et ainsi éviter la présence de trop de monde dans l'espace de vie.

L'équipe de nuit prend le relais à 20 heures. Pour cette heure, les Résidants sont couchés ou sont dans leur chambre pour les plus valides. Les Résidants n'ont pas accès à l'espace de vie durant la nuit.

c. La chambre

L'Institution fournit le lit et la literie. Un couvre-lit ou un plaid personnel est le bienvenu. Nous conseillons la personnalisation de la chambre avec du mobilier appartenant au Résidant afin de recréer au mieux un espace de vie propre à chacun.

Les bibelots de valeur, l'argent et les plantes vertes sont à éviter.

Pour des raisons d'hygiène et d'entretien, nous préférons des fauteuils en cuir ou imitation plutôt qu'en tissu.

d. Les sorties en famille ou visites à l'extérieur

Lors de toute sortie à l'extérieur : promenade, retour en famille, visite chez un spécialiste...nous vous demandons d'avertir le personnel en mentionnant l'heure de départ et l'heure approximative de retour du Résidant.

e. Services extérieurs coiffure et pédicurie

Chaque résidant est libre de choisir sa coiffeuse et sa pédicure.

Plusieurs coiffeuses et pédicures viennent dans l'Institution. Pour s'inscrire, il suffit de s'adresser au personnel.

f. De la structure protégée vers un transfert dans un étage

Lors de l'inscription, nous établissons une anamnèse afin d'évaluer le niveau d'autonomie du futur résidant.

Pour résider au Pèle, nous exigeons différents critères :

- ❑ Présenter des troubles cognitifs
- ❑ Etre marcheur, déambuler
- ❑ Etre capable de s'alimenter seul
- ❑ Pouvoir participer aux activités de la vie quotidienne (faire la vaisselle, mettre la table, faire du potage...)
- ❑ Etre en mesure de communiquer oralement
- ❑ Avoir conservé une certaine autonomie pour les actes de la vie quotidienne (toilette, habillement)
- ❑ Ne pas présenter d'agressivité ou de gestes violents

En cours d'hébergement, lorsque plusieurs de ces critères ne sont plus présents et en concertation avec le médecin traitant, l'équipe et la famille, nous proposerons une chambre dans un étage afin que le résidant puisse bénéficier d'un confort plus adapté et de soins plus appropriés, nécessaires à son état de santé.